

Rencontre concernant la collecte des plastiques agricoles

Le jeudi 2 avril, 19 h

Centre multifonctionnel situé au 12, rue Fournier

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue
2. Présentation des intervenants présents à la rencontre
3. Contexte actuel :
 - Explication du Momentum
 - Mobilisation des intervenants du milieu : UPA, AgriRecup, municipalités
 - Décision des municipalités de la MRC de faire un « projet régional » afin d'offrir un modèle uniforme pour toutes les municipalités
 - La méthode de collecte actuelle (par bacs roulants) n'est plus acceptée
 - Les plastiques agricoles mis à la récupération sont considérés comme de la « Contamination » par Éco Entreprises Québec (ÉEQ)
4. Méthodes disponibles:
 - Utilisation des « points de dépôts » pour toutes les autres matières
 - **Pour les producteurs intéressés**, la municipalité mettra en place un service de collecte « porte-à-porte » par conteneur
 - **Changement MAJEUR** : Les couleurs de plastiques ne pourront plus être mélangées. Les conteneurs devront contenir uniquement des plastiques blancs **ou** noirs. Pour les producteurs qui utilisent les plastiques d'un côté noir et d'un côté blanc, ces plastiques sont considérés comme des plastiques noirs.
5. Grandes lignes de la nouvelle collecte par conteneur
 - Implication des producteurs, de la municipalité et d'AgriRecup
 - Coût de la collecte estimée
 - Coût du traitement des matières assumé par AGRIRECUP
 - Fréquence de la collecte aux 6 semaines (plastique blanc) et fréquence à déterminer pour le plastique noir
 - Contamination et saleté des plastiques
 - Les autres matières doivent être acheminées au « Point de dépôt »

Scénario

Coût d'acquisition du conteneur par le PRODUCTEUR (admissible au crédit MAPAQ). Le coût est estimatif à ce stade-ci :

- Conteneur de 4 verges : 1 642\$ moins crédit MAPAQ (Exemple : si crédit de 70%, représente au net un coût de 493\$, livraison et taxes en sus)
- Conteneur de 6 verges : 2 077\$ moins crédit MAPAQ (Exemple : si crédit de 70%, représente au net un coût de 622\$, livraison et taxes en sus)

- La facture d'acquisition du conteneur sera intégrée directement sur le compte de taxes municipales ainsi que le coût de la collecte.
 - Début de la collecte : à déterminer selon le délai de réception des conteneurs. Cela implique la gestion et mise de côté durant quelques semaines de la matière chez le producteur (ou utilisation d'un point de dépôt).
6. Importance de ne pas mélanger les couleurs du plastique dans chaque conteneur. Chaque participant a la responsabilité de respecter les conditions émises par AgriRecup. Il s'agit d'un travail d'équipe et tous les intervenants doivent faire leur part.
 7. Formulaire d'engagement à compléter par le producteur et à retourner à la municipalité au plus tard **le jeudi 9 avril** – Voir ci-joint
 8. Estimation de la grandeur du conteneur (4 verges cubes VS 6 verges cubes) – Le nombre de rouleaux achetés annuellement est un bon indicateur :
16 à 35 rouleaux = 4 verges cubes // 36 à 50 rouleaux = 6 verges cubes
 9. Échéancier prévisionnel :
 - 2 avril 2026 : Rencontre
 - 9 avril 2026 : Date limite de réception des formulaires d'engagement
 - Avril 2026 : Commande des conteneurs (délais de +/- 8 semaines)
 - Juin 2026 : Réception des conteneurs
 - Juillet-Août 2026 : Début de la collecte par conteneur
 10. Période de questions
 11. Clôture de la rencontre